



SOMMAIRE

INTRODUCTION

PARTIE 1 – LE TAUX D’EXÉCUTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2008 1

- 1. LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 1
- 2. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 1
- 3. LES DÉPENSES D’INVESTISSEMENT 2
- 4. LES RECETTES D’INVESTISSEMENT 2

PARTIE 2 – L’ÉTUDE DES RÉSULTATS DÉGAGÉS PAR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2008 3

- 1. L’ACTION MUNICIPALE PAR GRANDS SECTEURS... 3
- ... ET SES MOYENS DE FINANCEMENT 3
- 2. LA PRÉSENTATION COMPTABLE DE LA GESTION 2008 4
- 3. LA FORMATION DU RÉSULTAT COMPTABLE 2008 5
- 4. LA VISION SYNOPTIQUE DE L’AUTOFINANCEMENT 2008 7
- 5. LA STRUCTURE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2008 EN MOUVEMENTS RÉELS 9
 - 5.1 La section de fonctionnement 9
 - 5.2 La section d’investissement 10

PARTIE 3 - L’ANALYSE DYNAMIQUE DES RÉALISATIONS 11

- 1. L’ÉVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT 11
 - 1.1 Les dépenses 11
 - 1.2 Les recettes 14
- 2. L’ÉVOLUTION DE LA SECTION D’INVESTISSEMENT 19
 - 2.1 Les dépenses (hors dettes bancaires et mouvements financiers) 19
 - 2.2 Les recettes 21
- 3. LA GESTION DE LA DETTE ET DE LA TRÉSORERIE 22
 - 3.1 La dette 22
 - 3.2 La trésorerie en 2008 23
 - 3.3 Les frais et les produits financiers (comptes 668 et 768) 23

PARTIE 4 - LES RÉSULTATS DES BUDGETS ANNEXES 24

- 1. LE SERVICE EXTÉRIEUR DES POMPES FUNÈBRES 24
- 2. LE PALAIS DE LA GLACE ET DE LA GLISSE 25
- 3. LE PÔLE MÉDIA DE LA BELLE-DE-MAI 26

CONCLUSION

Introduction

La volonté affichée par la Municipalité de maîtriser les finances publiques tout en maintenant un niveau important de développement structurant pour Marseille se poursuit.

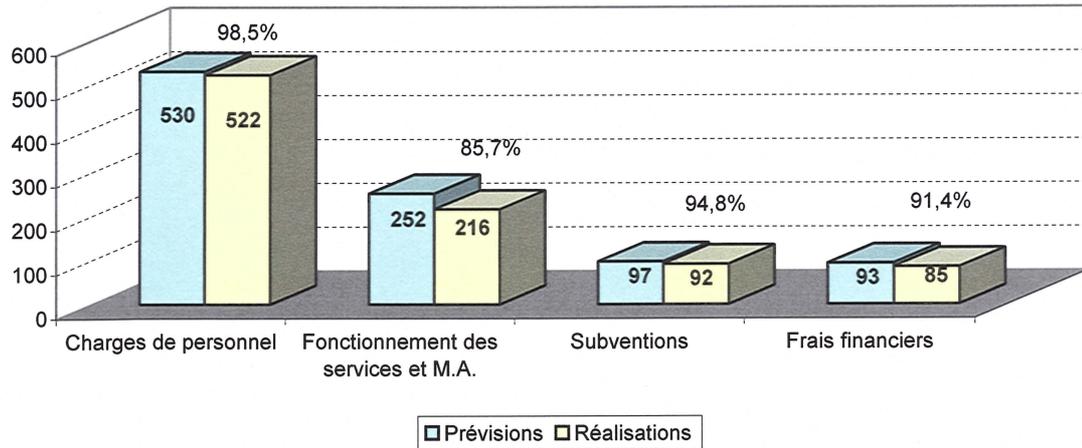
Malgré la hausse contenue des dépenses de personnel inférieure à l'inflation, qui n'altère pas la qualité des services rendus aux Marseillais, la faible évolution de nos recettes de fonctionnement nous impose de ne pas relâcher nos efforts dans le domaine de la maîtrise des dépenses de gestion.

Cette situation tendue, alors même que la crise économique s'amplifiait, au cours d'une année sans hausse de fiscalité, n'a cependant pas empêché d'atteindre deux grands objectifs :

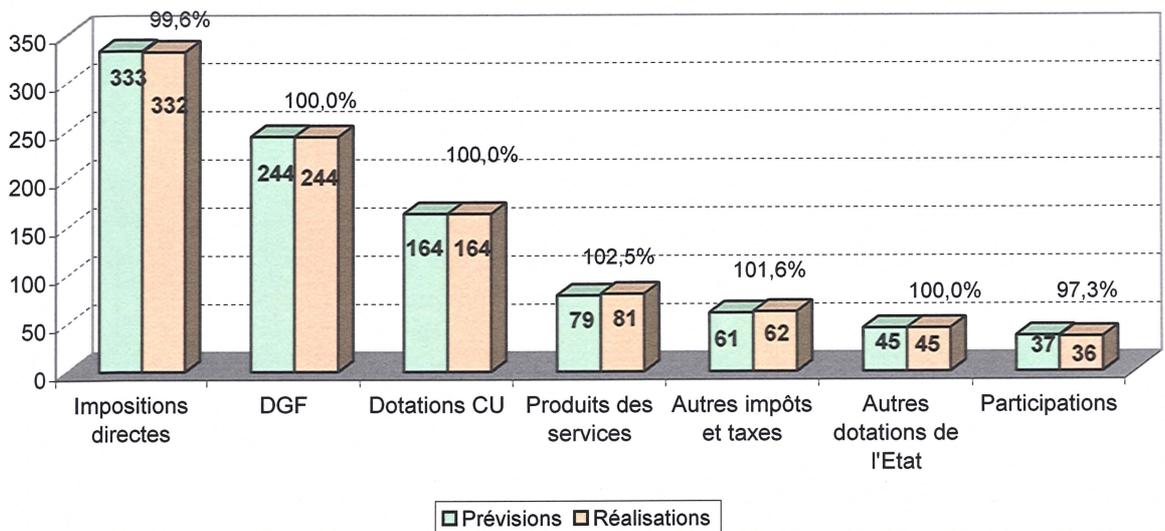
- le maintien en 2008 d'un bon niveau d'investissement (après une année 2007 exceptionnellement élevée),
- la diminution du stock de la dette en valeur nominale.

PARTIE 1 – LE TAUX D'EXÉCUTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2008

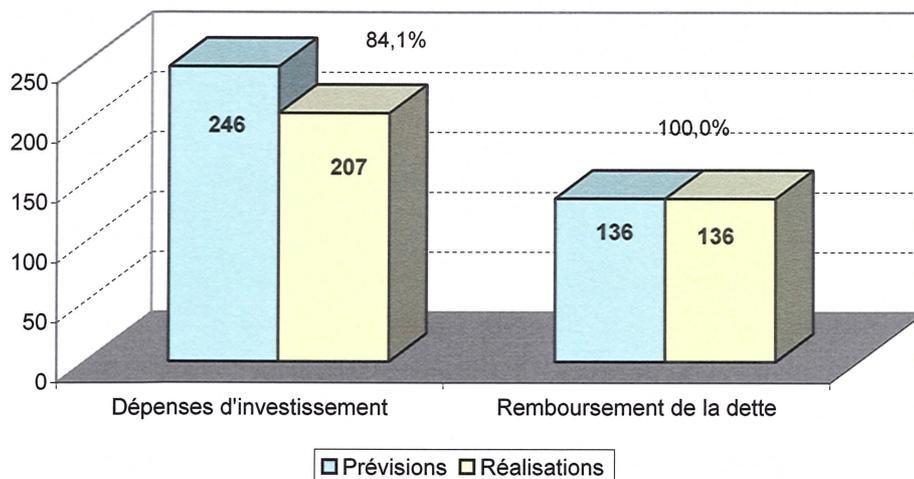
1. LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



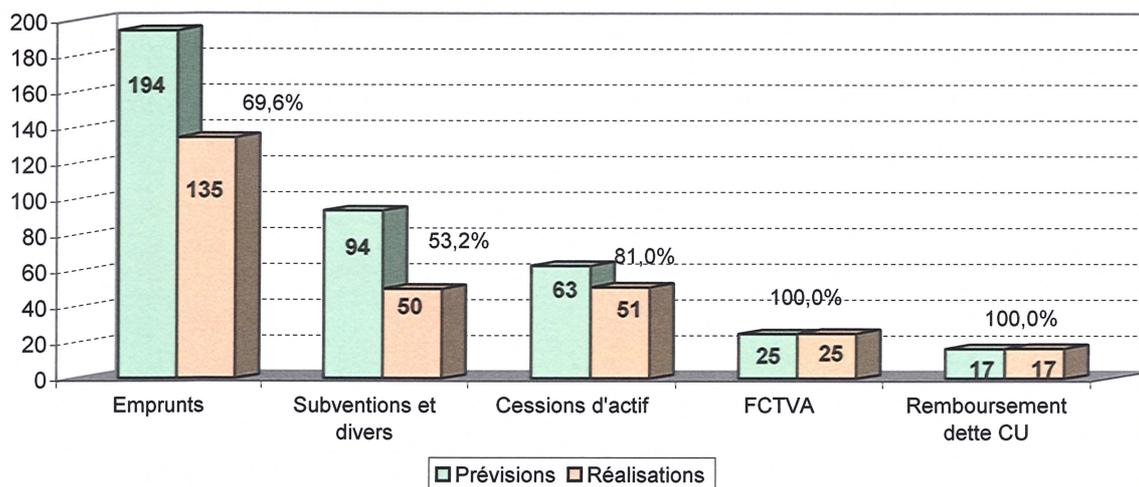
2. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



3. LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



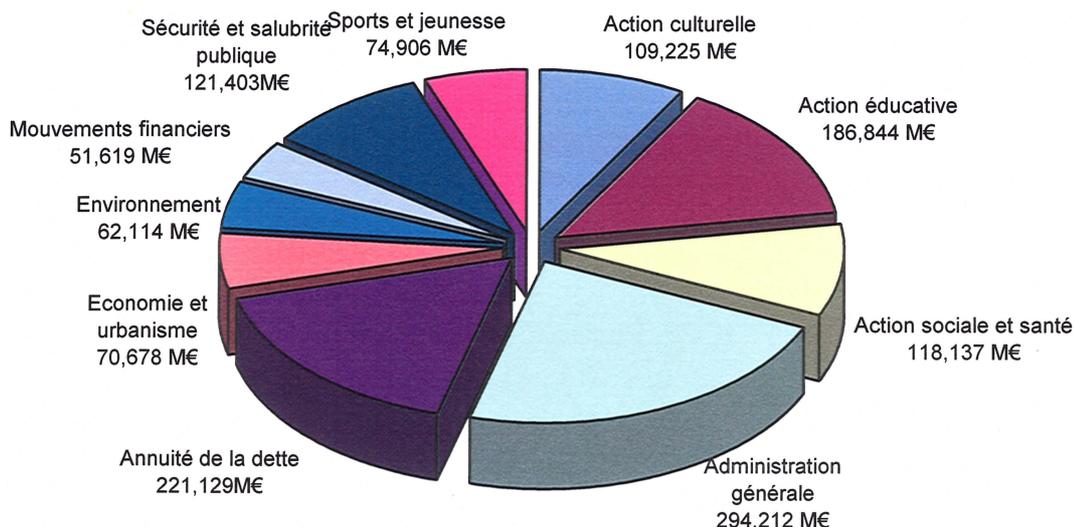
4. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT



PARTIE 2 – L'ÉTUDE DES RÉSULTATS DÉGAGÉS PAR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2008

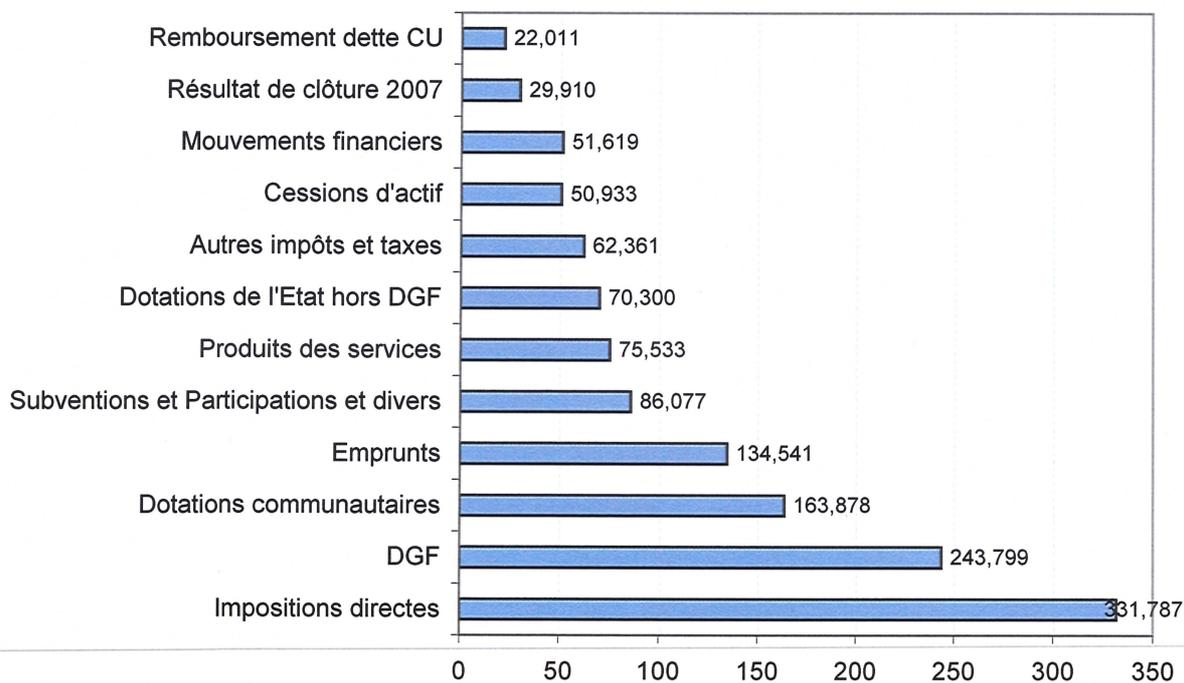
1. L'ACTION MUNICIPALE PAR GRANDS SECTEURS...

Le compte administratif 2008, sur l'ensemble des deux sections, en mouvements réels hors restes à réaliser, s'élève en dépenses à 1 310,267 M d'€ (contre 1 348,333 M d'€ en 2007), réparties de la manière suivante :



... ET SES MOYENS DE FINANCEMENT

Les moyens de financement du compte administratif 2008, pour l'ensemble des deux sections, en mouvements réels y compris la partie du résultat reporté nécessaire au financement des opérations de l'exercice, s'élèvent en recettes à 1 322,749 M d'€ (contre 1 363,118 M d'€ en 2007), réparties de la manière suivante :



2. LA PRÉSENTATION COMPTABLE DE LA GESTION 2008

FONCTIONNEMENT

OPERATIONS REELLES

Charges de Personnel	522,080	Dotation Globale de Fonctionnement	243,799
Subventions	91,637	Autres dotations de l'Etat	44,972
Frais Financiers	84,781	Produits des services	80,722
Fonctionnement des Services et M.A.	216,302	Impositions directes	331,787
		Autres impôts et taxes	62,361
		Dotations communautaires	163,878
		Participations	36,028
		Cessions d'actif	20,933
		Echange d'actif	2,021
DEPENSES REELLES	914,800	RECETTES REELLES	986,501

OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION à SECTION

Cessions d'actif	28,900	Cessions d'actif	5,946
Dotations aux Amortissements & Provisions	61,387	Subv. d'inv. Transférées	1,476
DEPENSES D'ORDRE	90,287	RECETTES D'ORDRE	7,422

DEPENSES DE L'EXERCICE	1 005,087	RECETTES DE L'EXERCICE	993,923
-------------------------------	------------------	-------------------------------	----------------

Excédent de fonctionnement reporté 2007	101,229
---	---------

TOTAL DES DEPENSES	1 005,087	TOTAL DES RECETTES	1 095,152
---------------------------	------------------	---------------------------	------------------

Excédent de fonctionnement 2008	90,065
--	---------------

INVESTISSEMENT

OPERATIONS REELLES

Remboursement de la Dette	136,348	Remboursement dette CU	16,822
Echange d'actif	2,021	F.C.T.V.A.	25,328
Dépenses d'investissement	177,699	Subventions et divers	50,049
Subventions	29,801	Emprunts	134,541
Mouvements Financiers	51,619	Mouvements Financiers	51,619
		Vente à tempérament	30,000
DEPENSES REELLES	397,488	RECETTES REELLES	308,359

OPERATIONS PATRIMONIALES

83,086	83,086
---------------	---------------

OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION à SECTION

Cessions d'actif	5,946	Cessions d'actif	28,900
Subv. d'inv. transférées	1,476	Dotations aux Amortissements & Provisions	61,387
DEPENSES D'ORDRE	7,422	RECETTES D'ORDRE	90,287

DEPENSES DE L'EXERCICE	487,996	RECETTES DE L'EXERCICE	481,732
-------------------------------	----------------	-------------------------------	----------------

Déficit 2007 reporté	103,616	Affectation du résultat 2007	32,297
----------------------	---------	------------------------------	--------

TOTAL DES DEPENSES	591,612	TOTAL DES RECETTES	514,029
---------------------------	----------------	---------------------------	----------------

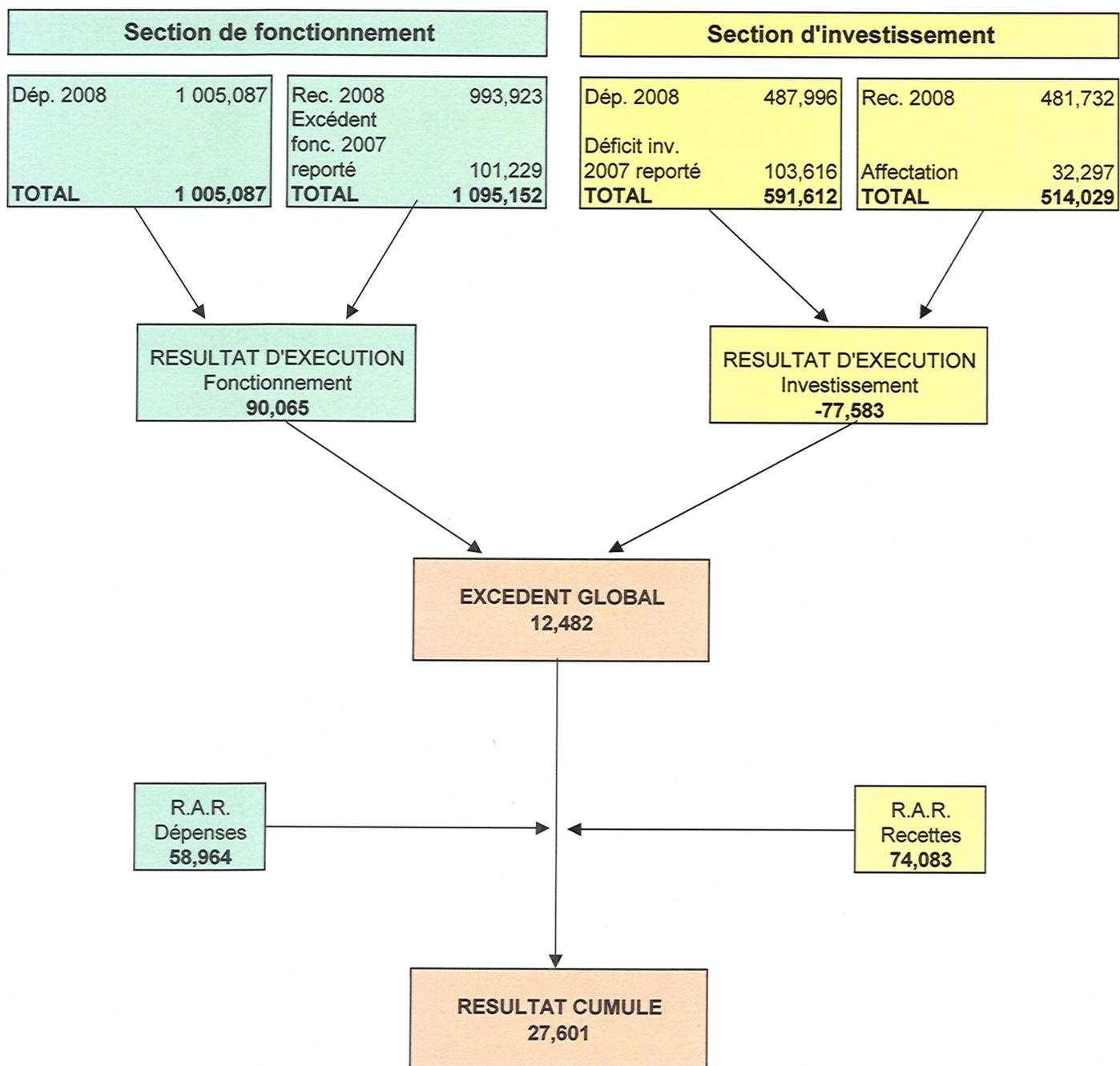
Déficit d'investissement 2008	77,583
--------------------------------------	---------------

FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT

TOTAL GENERAL DES DEPENSES	1 596,699	TOTAL GENERAL DES RECETTES	1 609,181
-----------------------------------	------------------	-----------------------------------	------------------

EXCEDENT GLOBAL DE CLÔTURE	12,482
-----------------------------------	---------------

3. LA FORMATION DU RÉSULTAT COMPTABLE 2008



En 2008, la section d'investissement, après report du déficit 2007 soit 103,616 M d'€, présente un résultat d'exécution négatif de 77,583 M d'€. En fonctionnement, l'excédent reporté 2007, soit 101,229 M d'€, diminué du résultat de l'exercice 2008, forme un excédent de 90,065 M d'€. Avant restes à réaliser, l'excédent global du Compte Administratif 2008 s'élève donc à 12,482 M d'€.

La prise en compte des dépenses engagées non mandatées n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre (soit 58,964 M d'€ en fonctionnement) et des recettes certaines dont le titre n'a pas été émis à l'issue de l'exercice (soit 74,083 M d'€ en investissement) permet d'établir un résultat cumulé 2008 excédentaire à 27,601 M d'€. Ces restes à réaliser concernent les postes suivants :

⇒ **en dépenses de fonctionnement :**

Le contingent d'aide sociale	29,484 M d'€
Le fonctionnement des services	24,467 M d'€
Les subventions de fonctionnement	4,766 M d'€
Le personnel	0,247 M d'€

⇒ **en recettes d'investissement :**

Les subventions à percevoir	17,828 M d'€
Les emprunts restant à réaliser	53,100 M d'€
Les créances à l'égard des tiers	3,155 M d'€

Les subventions à percevoir s'appuient sur des arrêtés dûment notifiés à la Ville, non encore recouverts à ce jour mais susceptibles de l'être dans le courant de l'exercice 2009 compte tenu des dépenses réalisées.

La Ville a souscrit un contrat pour couvrir le report d'emprunt. Il sera mobilisé en fonction des besoins de trésorerie de la Ville, mais limité au minimum afin de maintenir une trésorerie zéro.

Les créances à l'égard des tiers concernent des travaux effectués pour le compte de tiers défallants, notamment dans le cadre des pouvoirs de police du Maire.

L'autofinancement brut dégagé par la section de fonctionnement, 59,911 M d'€, auquel s'ajoutent les ressources d'origine externe de la section d'investissement (FCTVA, cessions d'actifs et remboursement par la Communauté Urbaine de sa quote-part d'emprunt) participent au financement du remboursement de la dette en capital (136,348 M d'€).

Le supplément, l'autofinancement net (16,646 M d'€), finance les programmes d'investissement.

Les écritures d'ordre équilibrées entre sections retracent l'autofinancement.

⇒ **Dépenses de fonctionnement / Recettes d'investissement : 61,387 M d'€**

Il s'agit de la dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles.

⇒ **Recettes de fonctionnement / dépenses d'investissement : 1,476 M d'€**

Il s'agit des subventions transférées au compte de résultat.

Le solde positif de ces écritures d'ordre, 59,911 M d'€, constitue l'autofinancement dégagé en 2008.

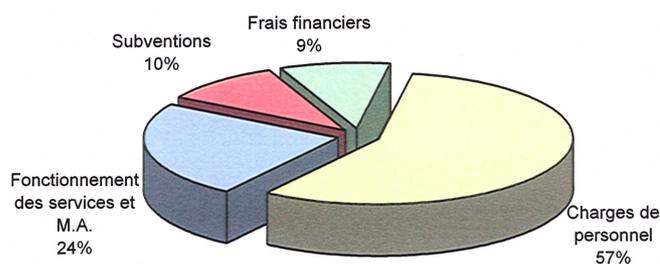
5. LA STRUCTURE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2008 EN MOUVEMENTS RÉELS

5.1 La section de fonctionnement

5.1.1 Les dépenses

Les dépenses réelles de fonctionnement se répartissent de la manière suivante :

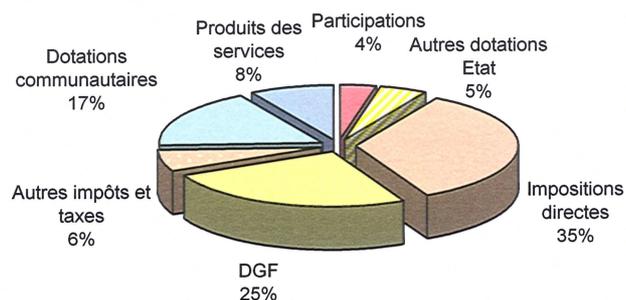
Charges de personnel	522,080
Fonctionnement des services et M.A.	216,302
Subventions	91,637
Frais financiers	84,781
	914,800



5.1.2 Les recettes

Les recettes réelles de fonctionnement se répartissent de la manière suivante :

Impositions directes	331,787
DGF	243,799
Autres impôts et taxes	62,361
Dotations communautaires	163,878
Produits des services	80,722
Participations	36,028
Autres dotations Etat	44,972
	963,547

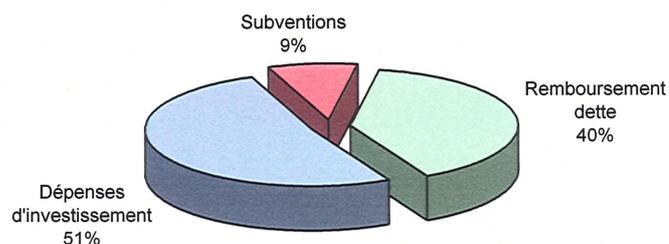


5.2 La section d'investissement

5.2.1 Les dépenses

Les dépenses réelles d'investissement, hors mouvements financiers, se répartissent de la manière suivante :

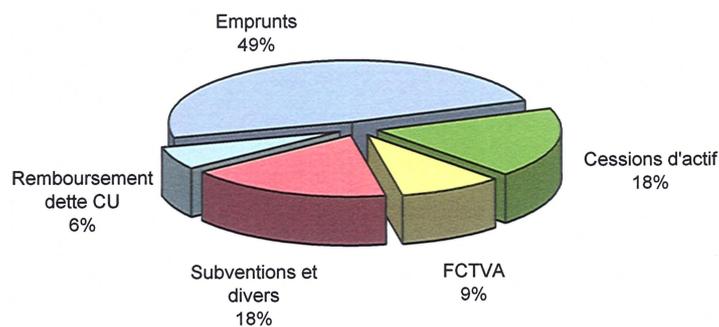
Remboursement dette	136,348
Dépenses d'investissement	177,699
Subventions	29,801
Total	343,848



5.2.2 Les recettes

Les recettes réelles d'investissement, hors mouvements financiers, se répartissent de la manière suivante :

Cessions d'actif	50,933
FCTVA	25,328
Subventions et divers	50,049
Remboursement dette CU	16,822
Emprunts	134,541
Total	277,673



PARTIE 3 - L'ANALYSE DYNAMIQUE DES RÉALISATIONS

1. L'ÉVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

1.1 Les dépenses

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 914,800 M d'€. Elles se répartissent de la manière suivante :

	CA 2007	CA 2008	Variation
Charges de personnel	516,280	522,080	1,12 %
Fonctionnement des services	184,624	204,666	10,86 %
Dotations aux arrondissements	11,436	11,636	1,75 %
Subventions	88,163	91,637	3,94 %
Frais financiers	79,215	84,781	7,03 %
TOTAL	879,718	914,800	3,99 %

1.1.1 Les charges de personnel

Le taux de réalisation du budget alloué pour les charges de personnel s'établit à 98,50 % sur 530,005 M d'€, soit un taux légèrement inférieur à celui du CA 2007 (99,92 %).

Au 31 décembre 2008, l'effectif du personnel permanent totalisait 11 653 agents contre 11 760 au 31 décembre 2007, soit une diminution de 0,9 %, les dépenses de personnel augmentant de 1,12 %.

Cette évolution résulte des variations sur les différentes composantes de ce poste budgétaire.

1.1.1.1 Personnel permanent : 406,722 M d'€, soit + 0,78 %

L'exercice 2007 avait été marqué par le fort impact de mesures nationales sur la masse salariale et notamment le reclassement de personnels relevant de la catégorie C (environ 9 000 agents concernés). L'année 2008 n'a pas présenté de caractère atypique à cet égard et de plus la revalorisation indiciaire s'est limitée à + 0,8 %.

1.1.1.2 Personnel non permanent : 26,733 M d'€, soit + 0,30%

Cette quasi stabilité est liée en partie à la diminution du budget personnel contractuel des services culturels et notamment la part afférente à l'opéra et aux musées (sur l'ensemble des services culturels, la variation représente - 0,814 M d'€).

Cet amoindrissement est compensé par la progression parallèle des dépenses concernant les agents en poste dans les Mairies de Secteur (+ 0,523 M d'€) ainsi que par la poursuite de la stratégie d'affectation de personnels vacataires sur des postes de renfort, particulièrement pour les secteurs prioritaires tels que les crèches et les écoles (+ 0,401 M d'€).

1.1.1.3 Charges communes : 17,279 M d'€, soit + 5,09 %

Sous ce libellé sont regroupés les frais de personnel assimilés imputés sur le budget de la DGRH pour les titres restaurant, les titres de transport du personnel, le fond de compensation au supplément familial, les participations aux mutuelles, les allocations chômage ainsi que les frais d'examens médicaux ou de type « pharmacie et médecine du travail ».

L'augmentation est liée essentiellement à la majoration des titres restaurant dont la valeur faciale a été portée à 7 € à compter du mois de juillet 2008 (contre 6,10 € précédemment).

1.1.1.4 Personnel extérieur : 71,346 M d'€, soit + 2,47 %

Il s'agit essentiellement de l'augmentation de + 2,66 % des frais de personnel remboursés à l'État pour le Bataillon de Marins-Pompiers sur l'exercice (70,360 M d'€).

1.1.2 Le fonctionnement des Services

	CA 2007	CA 2008	Variation
Dépenses courantes et exceptionnelles de fonctionnement	167,922	189,678	12,96 %
Rémunération au concessionnaire pluvial	16,702	14,988	- 10,27 %
TOTAL	184,624	204,666	10,86 %

Ce poste qui comporte l'ensemble des dépenses courantes des Services s'est exécuté à 85,14 %, soit légèrement plus qu'en 2007. Les principales évolutions peuvent être résumées ainsi :

⇒ **les transports collectifs** : + 7,193 M d'€, dont 6,762 M d'€ pour les compensations tarifaires RTM dont le mandatement a été décalé de 2007 sur 2008, le reste étant le transport des élèves vers les piscines et les stades,

⇒ **les frais d'actes et de contentieux** : + 2,482 M d'€ du fait d'une opération exceptionnelle liée à un protocole transactionnel de 2,5 M d'€ (OTV),

⇒ **les loyers** : + 1,973 M d'€, notamment avec la location des nouveaux locaux de la rue Roger-Salengro,

⇒ **les dépenses d'énergies et d'éclairage** augmentent de 1,204 M d'€ compte tenu du montant engagé en 2007 et mandaté en 2008 et sont compensées, en partie, par une baisse de coût des combustibles : - 0,682 M d'€ (passage au gaz de chaudières dans les écoles),

⇒ **l'entretien des bâtiments** : + 1,062 M d'€ à cause de la multiplication des contrôles techniques obligatoires et des mises en conformité,

⇒ **le gardiennage** : + 0,609 M d'€ (augmentation du nombre de sites gardiennés),

⇒ **les pertes sur créances irrécouvrables**, dont l'admission en non-valeur est demandée par le Receveur Municipal : + 0,453 M d'€,

⇒ **la contribution** obligatoire aux écoles privées : + 0,328 M d'€,

⇒ **les frais de télécommunication** : - 0,479 M d'€ grâce au nouveau contrat de dégroupage XDSL,

⇒ **les charges exceptionnelles** mandatées en 2008 passent de 6,893 M d'€ à 12,690 M d'€, soit une augmentation apparente de 5,796 M d'€. Toutefois, si l'on fait abstraction du titre annulé de 7,497 M d'€ émis pour la liquidation de la Communauté de communes, ce poste est en fait en diminution de 1,701 M d'€,

⇒ **le pluvial** apparaît en diminution conséquente de 1,714 M d'€, mais il convient de rappeler que 2,647 M d'€ de reports 2006 avaient été mandatés en 2007. En fait, il augmente de 0,933 M d'€ (+ 6,64 %).

1.1.3 Les dotations aux Mairies d'arrondissements

Les dotations financières allouées aux Mairies d'arrondissements pour leur fonctionnement ont augmenté de 1,75 % en 2008 (11,636 M d'€ contre 11,436 M d'€ en 2007), résultat de la variation de l'inventaire des équipements transférés et de l'application d'un taux d'inflation prévisionnel lors du budget primitif de 1,6 %.

1.1.4 Les subventions de fonctionnement et en annuités

	CA 2007	CA 2008	Variation
Subventions de fonctionnement	87,382	90,902	4,03 %
Subventions en annuités	0,781	0,735	- 5,89 %
TOTAL	88,163	91,637	3,94 %

Les subventions de fonctionnement prévues ont été réalisées au cours de l'exercice à 93,29 %. Trois facteurs principaux expliquent la variation de 3,94 % entre 2007 et 2008 :

⇒ d'une part, comme en 2007, la réalisation sur l'exercice de subventions pour manifestations exceptionnelles (notamment la candidature de Marseille-Provence Capitale de la Culture),

⇒ d'autre part, l'apparition de subventions ponctuelles comme les compléments pour la Mission Locale, le Comité d'Action Sociale, les manifestations sportives, la banque alimentaire, l'ONUDI et ANIMA,

⇒ enfin, le décalage du mandatement sur reports plus important qu'en 2007 (crèches et haltes garderies).

1.1.5 Les frais financiers

Les frais financiers s'établissent à 84,781 M d'€ en 2008.

Ce montant intègre les intérêts courus non échus (ICNE) évalués à - 1,649 M d'€, qui sont comptabilisés en opération réelle depuis le 1^{er} janvier 2006.

L'évolution des frais financiers hors ICNE est de 9,00 % (86,429 M d'€ en 2008 pour 79,289 M d'€ en 2007). Cette augmentation résulte de la poursuite de la hausse des taux monétaires jusqu'en octobre 2008 qui a impacté les postes intérêts de la dette bancaire et instruments de couverture de taux. Cependant l'exposition majoritaire à taux fixe de la dette amortit le surcoût.

1.2 Les recettes

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 963,547 M d'€, soit une augmentation de 1,00 % par rapport au CA 2007 à périmètre équivalent (hors cessions d'actifs).

	2007	2008	Variation
Dotation Globale de Fonctionnement	237,437	243,799	2,68 %
Dotation forfaitaire	188,294	190,366	1,10 %
D S U C S	35,184	39,184	11,37 %
DNP	13,849	14,132	2,04 %
DGF permanents syndicaux	0,110	0,117	6,36 %
Autres dotations de l'État	47,487	44,972	- 5,30 %
Compensation TH et foncier bâti	27,492	27,710	0,79 %
Autres compensations et péréquations	16,637	13,965	- 16,06 %
Dotation Générale de Décentralisation	3,000	2,967	- 1,10 %
Dotation Spéciale « Instituteurs »	0,358	0,330	- 7,82 %
Dotations communautaires	163,844	163,878	0,02 %
Attribution de compensation	157,670	157,670	0,00 %
Dotation de solidarité communautaire	6,174	6,208	0,55 %
Participations	46,808	36,028	- 23,03 %
Participations de fonctionnement	46,647	35,867	- 23,11 %
Participations en annuités	0,161	0,161	0,00 %
Sous-total ressources externes :	495,576	488,677	- 1,39 %
Impôts et taxes	371,696	394,148	6,04 %
Impositions directes	321,717	331,787	3,13 %
Autres impôts et taxes	48,445	60,634	25,16 %
Rôles supplémentaires	1,534	1,727	12,58 %
Produits des services	86,721	80,722	- 6,92 %
Produits des services et du domaine	40,488	39,622	- 2,14 %
Autres produits de gestion courante	30,547	30,545	- 0,01 %
Produits financiers	11,312	7,529	- 33,44 %
Produits exceptionnels	2,453	1,454	- 40,73 %
Atténuations de charges	1,921	1,572	- 18,17 %
Sous-total ressources internes :	458,417	474,870	3,59 %
TOTAL	953,993	963,547	1,00 %

1.2.1 La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)

1.2.1.1 La dotation forfaitaire

Elle augmente de 1,10 % avec un montant notifié de 190,366 M d'€ conforme à l'estimation du budget primitif 2008 qui résultait de l'évolution maximale de deux de ses composantes (dotation de base et dotation de superficie), d'une augmentation de seulement 25 % du taux d'évolution de l'enveloppe DGF pour la dotation de garantie et de 35 % pour la dotation de compensation.

1.2.1.2 La Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale

Cette dotation progresse de 11,37 % : elle est plafonnée à + 4 M d'€ par an depuis 2005 dans le cadre de la loi de programmation 2005-2009 pour la cohésion sociale.

1.2.1.3 La dotation nationale de péréquation

Elle augmente de 2,04 % contre -1,08 % en 2007.

1.2.1.4 La DGF des permanents syndicaux

Elle augmente de 6,36 %, passant de 0,110 M d'€ à 0,117 M d'€.

1.2.2 Les autres dotations de l'État

1.2.2.1 La compensation TH et foncier bâti

Pour 2008, son montant s'élève à 27,710 M d'€, soit une augmentation de 0,79 % par rapport à 2007.

1.2.2.2 Les autres compensations et péréquations

⇒ **La dotation de compensation de la taxe professionnelle** : elle est restée la variable d'ajustement de l'enveloppe normée des concours financiers de l'État aux collectivités territoriales en 2008. Cette dotation diminue de presque 3 M d'€, soit une perte de 17,87 %.

⇒ **La dotation de recensement et la compensation à la baisse des droits de mutation** : la compensation à la baisse des droits de mutation pour 2008 ayant été versée très tard, elle sera imputée sur 2009. Seule la dotation de recensement d'un montant de 0,136 M d'€ est prise en compte sur 2008. Elle évolue légèrement, de 0,69 % (0,135 M d'€ en 2007).

1.2.2.3 La Dotation Générale de Décentralisation

La baisse de 1,10 %, soit 0,033 M d'€, est due notamment aux nouvelles mesures liées à la DGD des Bibliothèques visant à l'extinction de celle-ci après 2008.

1.2.2.4 La Dotation Spéciale Instituteurs (DSI)

La baisse récurrente de la DSI, de 0,028 M d'€, soit 7,82 %, résulte de la diminution du nombre d'instituteurs dans la commune (servant au calcul de cette dotation) au profit du nouveau corps dénommé professeurs des écoles.

1.2.3 Les dotations communautaires

1.2.3.1 L'attribution de compensation

En l'absence de nouveaux transferts de charges de la Ville de Marseille vers la Communauté Urbaine depuis la création de celle-ci en 2001, l'attribution de compensation reste inchangée à hauteur de 157,670 M d'€.

1.2.3.2 La Dotation de Solidarité Communautaire (DSC)

Hormis la constatation sur 2008 d'un complément de titre de 0,017 M d'€ qui porte le réalisé 2008 à 6,208 M d'€ contre 6,174 M d'€ en 2007, le montant de la DSC réellement versé par la Communauté Urbaine reste stable à 6,191 M d'€.

1.2.4 Les participations

Si l'on réduit le réalisé 2007 de 10 M d'€ comptabilisés en 2008 sur une autre finalité, le poste n'affiche pour 2008 qu'une baisse de 0,780 M d'€, soit - 2,12 %.

Les diminutions sont le fait notamment de :

- la nouvelle clé de cofinancement appliquée par la CAF aux prestations des services à la Petite Enfance et à la Jeunesse : - 1,657 M d'€,
- l'extinction des emplois aidés : - 0,609 M d'€,
- la réduction de la participation aux frais engagés par la Ville, maître d'ouvrage des OPAH (opérations programmées d'amélioration de l'habitat) pour les équipes opérationnelles : soit : - 0,350 M d'€,
- la diminution du nombre de projets européens susceptibles d'être subventionnés : - 0,117 M d'€.

D'autres participations enregistrent au contraire des progressions :

- la participation de la Communauté Urbaine au fonctionnement du Bataillon de Marins-Pompiers dont le montant est proportionnel aux dépenses nettes : + 0,273 M d'€,
- la participation du Conseil Général pour les crèches et haltes-garderies (+ 0,215 M d'€) cumulée à une fréquentation en hausse de l'accueil occasionnel : + 0,267 M d'€,
- la mise à disposition de Marins-Pompiers sur le Port Autonome : + 0,147 M d'€,
- l'évolution du nombre de coproductions de l'opéra : + 0,143 M d'€.

1.2.5 Les impôts et taxes

1.2.5.1 Les impositions directes

Les impôts perçus par la Ville de Marseille (Taxe d'Habitation, Foncier Bâti, Foncier Non Bâti) connaissent une progression de 3,13 % (soit + 10,070 M d'€) entre 2007 et 2008, passant de 321,717 M d'€ à 331,787 M d'€ (source : état fiscal n°1288).

Cette évolution est le résultat cumulé de plusieurs facteurs :

- l'actualisation forfaitaire des bases fixée à 1,6 % par l'article 77 de la loi de finances pour 2008,
- la variation de la matière imposable (hors actualisation forfaitaire), soit + 1,56 %. Les bases de la taxe d'habitation, y compris avec la mise en place de la taxe d'habitation sur les logements vacants en 2008, ont progressé de 2 % et celles du foncier bâti de 1,13 % en dehors de la loi de finances.

Il est à noter qu'entre 2007 et 2008, les taux d'imposition sont restés stables malgré l'importance des charges auxquelles la Ville a dû faire face.

Les rôles supplémentaires progressent de 12,58 %, soit + 0,193 M d'€, passant de 1,534 M d'€ en 2007 à 1,727 M d'€ en 2008.

1.2.5.2 Les autres impôts et taxes

Si l'on réduit le montant réalisé de 10 M d'€ transférés d'une autre finalité (« participations »), ce poste enregistre une progression de 4,52 %, soit 2,189 M d'€ provenant notamment :

- des droits de mutation qui, malgré la conjoncture défavorable, ont augmenté grâce à un reliquat de 4 M d'€ versé en 2008 : + 1,102 M d'€,
- du reversement des taxes sur l'électricité : + 0,595 M d'€,
- de la progression de la taxe de séjour due à la politique de développement touristique menée par la Ville : + 0,464 M d'€,
- de la taxe sur la publicité : + 0,245 M d'€.

	2007	2008	Variation
Taxe sur certaines fournitures d'électricité	11,788	12,383	5,05 %
Taxe additionnelle aux droits de mutation	30,505	31,607	3,61 %
Impôts sur les spectacles	0,016	0,084	4,25 %
Taxe sur la publicité	2,614	2,859	9,37 %
Taxe de séjour	1,691	2,155	27,44 %
Taxes funéraires	1,270	0,967	- 23,86 %
Taxes diverses	0,561	10,579	1 785,74 % [*]
TOTAL	48,445	60,634	25,16%

* 10 M d'€ ont été transférés de la finalité « Participations » à la finalité « Autres impôts et taxes » entre 2007 et 2008.

1.2.6 Les produits des services

Contrairement à 2007, ce poste diminue de 6,92 %, soit - 5,999 M d'€. Cette diminution s'affiche sur tous ses composants mais fluctue différemment.

1.2.6.1 Les « produits du service et du domaine »

La réduction de - 2,14 %, soit - 0,866 M d'€, résulte en partie d'un fort ralentissement conjoncturel qui se vérifie notamment sur :

- le produit des horodateurs et de la fourrière automobile : 0,788 M d'€,
- le retard de remboursement des frais de structure engagés par la Ville pour le GIP du GPV (Grand Projet de Ville) : - 0,384 M d'€,
- la renonciation à une partie de la mutualisation des services informatiques et téléphonie par la Communauté Urbaine : - 0,343 M d'€,
- le ralentissement des recettes produites par les Mairies de Secteur sur les animations : - 0,289 M d'€.

- la fin de la régularisation par le budget annexe PMC du remboursement des taxes foncières :
- 0,291 M d'€,
- la billetterie de l'opéra (en 2007 la création « Marius et Fanny » avait généré une augmentation sensible des recettes) : - 0,177 M d'€.

Toutefois, certaines recettes progressent grâce à :

- l'augmentation des possibilités d'accueil dans les crèches et haltes-garderies générant une participation familiale de : + 0,599 M d'€,
- le fort succès de l'exposition « Van Gogh - Monticelli » organisée par les musées : + 0,589 M d'€,
- la perception d'un reliquat dû par les opérateurs de réseaux téléphoniques installés sur le domaine privé de la Ville : + 0,231 M d'€.

1.2.6.2 Les « autres produits de gestion courante »

Ce poste demeure stable, affichant 30,545 M d'€ en 2008 contre 30,547 M d'€ en 2007 malgré certains produits en forte baisse du fait notamment :

- de l'arrêt de reversements de loyers consécutifs à la cession en 2007 de la Convention 32 SOGIMA :
- 0,738 M d'€,
- d'un contentieux 2007 qui avait été réglé en faveur de la Ville (ONYX et AXA) : - 2,239 M d'€,
- d'une baisse de fréquentation du Dôme : - 0,307 M d'€.

D'autres produits affichent une réelle progression, tels :

- les remboursements de conventions liant la Ville à divers organismes pour lesquels le BMP assure la sécurité et notamment, en 2008, une nouvelle convention avec Eurocopter : + 2,103 M d'€,
- les remboursements par les salariés de diverses prestations (cartes de bus, tickets restaurants, remisage de véhicules) : + 0,319 M d'€,
- les recettes du stade Vélodrome, notamment celles générées par le concert du groupe « Police » le 3 juin 2008 : + 0,311 M d'€,
- les dossiers d'assurance en faveur de la Ville : + 0,266 M d'€.

1.2.6.3 Les « produits financiers »

La baisse de 33,44 % de ce poste, soit - 3,783 M d'€, s'explique notamment par la diminution du remboursement de la quote-part d'intérêts de la dette par la Communauté Urbaine : 5,189 M d'€ en 2008 contre 6,137 M d'€ en 2007, ainsi que par celle des swaps adossés à des émissions obligataires, soit 1,876 M d'€ en 2008 contre 4,636 M d'€ en 2007.

1.2.6.4 Les « produits exceptionnels »

La nature même de ces produits se traduit par une fluctuation irrégulière : - 40,73 %, soit - 0,999 M d'€ en 2008 (1,454 M d'€ contre 2,453 M d'€ en 2007).

1.2.6.5 Les « atténuations de charges »

Le montant de ces recettes varie selon les réajustements de dépenses réalisés au cours de l'exercice. En 2008, il est de 1,572 M d'€ contre 1,921 M d'€ en 2007, soit une diminution de 18,17 % (- 0,349 M d'€).

2. L'ÉVOLUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

2.1 Les dépenses (hors dettes bancaires et mouvements financiers)

Les dépenses présentées ci-après sont consolidées entre le budget général et le budget annexe du Palais de la Glace et de la Glisse afin de conserver un périmètre de comparaison similaire à celui du budget primitif 2008.

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 210,592 M d'€, soit une diminution de 17 % par rapport au volume 2007 qui était exceptionnellement élevé.

Le taux de consommation des crédits de paiement, supérieur à 84 %, reste toutefois tout à fait satisfaisant. Les prévisions de dépenses 2008 ont été évaluées de façon précise et correspondaient à des besoins avérés, ce qui a permis de conserver un bon niveau d'investissement.

Il convient d'ajouter à ces dépenses la constatation d'échanges sans soulte d'un montant de 2,021 M d'€ (égal montant en recette). Ce type d'écriture neutre qui s'assimile à une opération d'ordre car elle ne crée pas de mouvement de trésorerie, est traité, depuis la réforme 2006 de la nomenclature M14, en écriture réelle.

	ÉVOLUTION DES DÉPENSES		
	CA 2007	CA 2008	VARIATION
Subventions d'équipement	29,758	29,801	0,14 %
DEPENSES DIRECTES :	224,195	180,791	- 19,36 %
<i>Budget général</i>		177,699	
<i>Budget annexe PGG</i>		3,092	
TOTAL	253,953	210,592	- 17,07 %

2.1.1 Les opérations réelles

Il s'agit des dépenses programmées et non programmées.

2.1.1.1 Les dépenses non programmées : 2,958 M d'€

Comme chaque année, il s'agit essentiellement de la dotation aux Mairies de Secteur (1,614 M d'€) ainsi que diverses régularisations et reversements.

2.1.1.2 Les dépenses programmées : 207,633 M d'€

Elles ont été exécutées à hauteur de 84 % et se répartissent ainsi :

- opérations à programmes annuels : 59,424 M d'€
- opérations individualisées : 148,209 M d'€

Voici une liste non exhaustive des réalisations les plus significatives :

	PROGRAMMÉ (M d'€)	MANDATÉ (M d'€)	TAUX D'EXÉCUTION
Réhabilitation et restructuration école Melizan-Fiolle et collège Pierre-Puget	26 134 785,64	26 134 779,83	100 %
Création du Palais de la Glace et de la Glisse	10 355 625,70	10 355 055,26	100 %
Vélodrome des Olives - Réfection de la piste et des abords	256 278,00	256 276,66	100 %
Création de la maternelle François-Moisson	192 487,91	192 241,00	100 %
Construction école maternelle de la Belle-de-Mai	2 237 260,25	2 209 845,07	99 %
Centre social Saint-Antoine - bd Thollon	825 770,00	819 328,26	99 %
Extension de la crèche du Roucas-Blanc	515 944,95	509 276,92	99 %
Église des Accoules - Réfection de la coupole	229 550,00	227 158,92	99 %
Façades du Muséum d'Histoire Naturelle - palais Longchamp	3 949 367,45	3 859 097,21	98 %
Récifs artificiels - plage du Prado	2 057 678,83	2 025 727,00	98 %
Aménagement du jardin des Catalans	223 145,46	218 062,60	98 %
Extension de la maternelle Copello	186 666,00	183 715,39	98 %
Stade de la Pomme - terrain synthétique et travaux de drainage	970 566,93	942 557,36	97 %
Aménagement de l'espace Mistral à l'Estaque	2 489 441,78	2 383 222,87	96 %
Aménagement de la promenade du canal Saint-Julien	281 456,00	264 629,32	94 %
Réhabilitation de l'école maternelle Révolution	2 779 015,00	2 513 551,40	90 %
Réhabilitation du centre équestre Pastré	427 795,26	347 901,69	81 %
Château de la Buzine - Aménagement de la médiathèque/vidéothèque	5 903 282,24	4 674 064,76	79 %
Construction de postes de secours sur les plages	162 299,53	125 253,92	77 %

2.1.2 Les opérations patrimoniales

Il s'agit d'écritures d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement dont le but est de régulariser le bilan de la Collectivité. Le volume cette année encore est très important (83,086 M d'€). Il concerne essentiellement des régularisations d'avances, de frais d'études et d'insertion suivis de réalisation et de transferts de nature à nature.

Ce sont des écritures neutres puisqu'il y a une contrepartie d'égal montant prévue en recette et qu'elles ne créent pas de mouvement de trésorerie.

2.2 Les recettes

2.2.1 Les opérations réelles

	ÉVOLUTION DES RECETTES		
	CA 2007	CA 2008	VARIATION
Subventions et divers	21,798	50,049	129,60 %
Emprunts	132,800	134,541	1,31 %
Autres recettes	40,192	42,150	4,87 %
Cessions d'actifs	86,162	50,933	- 40,89 %
TOTAL	280,952	277,673	- 1,17 %

2.2.1.1 Les subventions et divers

Ce poste de recettes connaît un fort accroissement en 2008 qui est dû, notamment, au remboursement d'avances consenties à la Société du Canal de Provence (17 M d'€) et au remboursement des travaux de construction du collège Pierre-Puget par le Conseil Général dans le cadre d'une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage (16 M d'€).

Par ailleurs, le volume des subventions (soutien financier de nos partenaires institutionnels) continue de décroître.

	CA 2006	CA 2007	CA 2008
État	5,033	4,441	2,943
Région	0,938	1,143	2,806
Département	2,012	1,569	1,142
Europe	1,194	0,637	0,050
Divers	3,776	3,910	3,237
TOTAL	12,953	11,700	10,178

2.2.1.2 Les emprunts

Le volume d'emprunt mobilisé en 2008 (134,541 M d'€) est sensiblement égal à celui de 2007 malgré un niveau de dépenses moindre. Il compense la diminution de certains postes et notamment les cessions d'actifs. Toutefois, ce montant est inférieur au remboursement en capital.

L'objectif de stabilisation de l'endettement a donc été respecté.

2.2.1.3 Les autres recettes

⇒ Le Fonds de compensation de la TVA : 25,328 M d'€, calculé sur la base des dépenses constatées au compte administratif 2006.

⇒ Le remboursement par la Communauté Urbaine de sa quote-part d'emprunt en capital : 16,822 M d'€.

2.2.1.4 Les cessions d'actifs

En 2008, ce poste s'élève à 50,933 M d'€ dont 30 M d'€ concernent la cession à tempérament à la SOGIMA . Le volume des cessions courantes reste le même que les exercices précédents et s'établit à environ 20 M d'€.

2.2.2 Les opérations patrimoniales

Il s'agit de la contrepartie des écritures de dépenses décrites précédemment.

3. LA GESTION DE LA DETTE ET DE LA TRÉSORERIE

3.1 La dette

3.1.1 L'annuité de la dette

L'annuité brute de la dette bancaire s'élève à 217,314 M d'€ en 2008 contre 205,461 M d'€ en 2007, en progression de 5,77 %.

Cette annuité se répartit de la manière suivante :

	2007	2008	Variation
Amortissement	130,595	136,348	4,41 %
Intérêts	74,866	80,966	8,15 %
TOTAL	205,461	217,314	5,77 %

L'annuité nette s'élève à 195,142 M d'€, en hausse de 6,91 % par rapport à l'exercice 2007 où elle atteignait 182,525 M d'€.

L'annuité nette se détermine à partir de l'annuité brute après déduction des recettes affectées (remboursement de la Communauté Urbaine, participation du Conseil Régional à certains emprunts).

3.1.2 La gestion de la dette

En 2008, la politique de gestion active de la dette a permis de réaménager une partie de l'encours de la dette. Cependant, le contexte financier n'a pas été très favorable, ce qui explique que le volume d'emprunts renégocié ne s'élève qu'à 62 M d'€.

Il s'agit de trois emprunts : deux taux fixe à barrière désactivante sur différentiel de CMS et un taux révisable, indexé sur Euribor 12 mois.

Le réaménagement de ces trois emprunts a permis de sécuriser les échéances 2009 et 2010 à taux fixe, ainsi que l'échéance 2008 pour les deux emprunts à taux fixe à barrière désactivante sur différentiel de CMS.

La structure taux fixe / taux variable de la dette en 2008 affiche une répartition de 60 % / 40 % (contre 52 % / 48 % en 2007), significativement plus orientée vers le taux fixe qu'en 2007.

Le stock de dette bancaire amorce une diminution en valeur nominale : il est passé de 1 850,526 M d'€ au 31/12/2007 à 1 848,719 M d'€ au 31/12/2008.

Par ailleurs, le taux moyen de la dette s'établit à 4,55 % (contre 4,11 % en 2007) et la durée de vie moyenne est de 6,99 ans.

Le coût de la dette en 2008 est nettement inférieur au taux moyen de marché de condition équivalente qui s'établit à 5,10 %.

3.2 La trésorerie en 2008

Les dépenses inscrites au compte 6615 « intérêts des lignes de trésorerie » sont en hausse de 9,45 %, passant de 2,275 M d'€ à 2,490 M d'€.

Cette évolution est due à l'augmentation du principal taux qui sert de base de calcul à l'utilisation des lignes de trésorerie, l'EONIA, depuis juillet 2008. De plus, il faut noter que les marges contractuelles de crédit de trésorerie ont augmenté dès le début de l'exercice. En effet, le montant cumulé des tirages sur l'exercice varie peu, passant de 1 482 M d'€ en 2007 à 1 446 M d'€. La hausse du poste n'est donc pas due à une augmentation du besoin en volume.

Le montant des lignes de trésorerie négociées avec les établissements financiers (Caisse d'Épargne et BNP Paribas) est de 225 M d'€ au 31 décembre 2008.

Le volume d'ouverture de crédit long terme s'établit à 79 M d'€ au 31 décembre de l'exercice.

3.3 Les frais et les produits financiers (comptes 668 et 768)

Le montant des frais financiers s'élève à 2,958 M d'€ en 2008 et celui des produits financiers à 1,876 M d'€.

Il s'agit pour la quasi-totalité des frais et produits sur instruments de couverture liés à la gestion active de la dette.

PARTIE 4 - LES RÉSULTATS DES BUDGETS ANNEXES

1. LE SERVICE EXTÉRIEUR DES POMPES FUNÈBRES

BALANCE GÉNÉRALE DU BUDGET ANNEXE DES POMPES FUNÈBRES COMPTE ADMINISTRATIF 2008			
INVESTISSEMENT	DÉPENSES (M d'€)	RECETTES (M d'€)	Résultat de clôture
Mouvements réels	0,163		
Mouvements d'ordre	0,155	0,195	
Affectation du résultat			
S/total	0,318	0,195	
Résultat reporté		0,598	
TOTAL	0,318	0,793	0,475

EXPLOITATION	DÉPENSES (M d'€)	RECETTES (M d'€)	Résultat de clôture
Mouvements réels	5,827	5,306	
Mouvements d'ordre	0,195	0,155	
S/total	6,022	5,461	
Résultat reporté		0,726	
Reste à réaliser	0,197		
TOTAL	6,219	6,187	- 0,032

RÉSULTAT CUMULÉ	0,443
------------------------	--------------

ÉVOLUTION PAR RAPPORT À L'EXERCICE 2007			
SECTION	2007	2008	ÉVOLUTION
Investissement	0,598	0,475	-20,57 %
Exploitation	0,650	- 0,032	-104,92 %
TOTAL	1,248	0,443	- 64,50 %

Le résultat cumulé de ce budget annexe affiche une diminution conséquente (- 64,50 %) par rapport à celui de l'exercice précédent qui avait été marqué par une progression importante.

Le déficit de la section d'exploitation résulte notamment de la diminution du résultat reporté ; en 2008, celui-ci se montait à 0,726 M d'€ contre 1,078 M d'€ en 2007, soit une diminution de 32,70 %. Pour mémoire ce budget a supporté en autres charges en 2007 un volume important d'admissions en non-valeur (0,692 M d'€) qui a pu affecter ce résultat.

De plus, l'année 2008 a été marquée par le début du remboursement des caveaux livrés dans le cadre de l'opération d'extension du cimetière des Vaudrans et préfinancés par le budget principal, ce reversement étant intervenu à hauteur de 0,282 M d'€.

Enfin, le montant des restes à réaliser de l'exercice 2008 est en nette progression, avec 0,197 M d'€ contre 0,075 M d'€ en 2007, soit une variation de 162,70 % venant ainsi grever le montant disponible pour financer la section d'exploitation.

Par ailleurs, les recettes d'exploitation ont marqué le pas sur l'exercice 2008. La diminution du réalisé en mouvements réels est de 14,02 % au regard de 2007 soit - 0,865 M d'€. Le taux de réalisation des recettes inscrites sur l'exercice 2008 se situe à 87,82 % contre 101,52 % en 2007. La vente de marchandises funéraires (cercueils...) et le volume des prestations (convois et opérations) sont principalement affectés et dans une moindre mesure la vente de caveaux.

Plusieurs raisons peuvent expliquer cette diminution, notamment le contexte de crise économique qui a certainement affecté la demande (concurrence sur le prix des obsèques et coût moindre de la crémation), l'évolution du taux de mortalité, ainsi que la commercialisation reportée de quelques mois des caveaux issus de la nouvelle tranche des Vaudrans du fait de la réception différée des ouvrages.

La section d'investissement est pour sa part excédentaire, les dépenses retracées concernant (pour les mouvements réels) essentiellement les véhicules (pour 0,073 M d'€) et accessoirement des travaux de rénovation et d'aménagement ainsi que l'acquisition de petits matériels divers.

La Régie Municipale des Pompes Funèbres demeure l'opérateur principal à Marseille avec une part de marché de 43,25 % au 31/12/08. Compte tenu de son potentiel, le retour à l'équilibre de la section d'exploitation devrait être assuré dès 2009.

2. LE PALAIS DE LA GLACE ET DE LA GLISSE

BALANCE GÉNÉRALE DU BUDGET ANNEXE DU PALAIS DE LA GLACE ET DE LA GLISSE COMPTE ADMINISTRATIF 2008			
INVESTISSEMENT	DÉPENSES (M d'€)	RECETTES (M d'€)	Résultat de clôture
Mouvements réels	3,092	4,184	
Mouvements d'ordre			
Affectation du résultat			
S/total	3,092	4,184	1,092
Résultat reporté			
TOTAL	3,092	4,184	1,092

Ce budget est récent puisque sa création remonte au budget supplémentaire 2008 approuvé par le Conseil municipal du 6 octobre 2008.

Seule la section d'investissement a fait l'objet d'inscriptions de crédits afin de retranscrire l'opération de réalisation de cet équipement.

En dépenses, figurent les frais de travaux en cours de réalisation et en recettes, essentiellement, la récupération de la TVA concernant les frais liés à la construction du bâtiment.

3. LE PÔLE MÉDIA DE LA BELLE-DE-MAI

BALANCE GÉNÉRALE DU BUDGET ANNEXE DU PÔLE MÉDIA COMPTE ADMINISTRATIF 2008			
INVESTISSEMENT	DÉPENSES (M d'€)	RECETTES (M d'€)	Résultat de clôture
Mouvements réels	0,010	0,031	
Mouvements d'ordre	0,920	0,920	
Affectation du résultat			
S/total	0,930	0,951	
Résultat reporté		2,334	
TOTAL	0,930	3,285	2,355

FONCTIONNEMENT	DÉPENSES (M d'€)	RECETTES (M d'€)	Résultat de clôture
Mouvements réels	1,018	1,892	
Mouvements d'ordre	0,920	0,920	
S/total	1,938	2,812	
Résultat reporté		0,517	
Reste à réaliser	0,602		
TOTAL	2,540	3,329	0,789

RÉSULTAT CUMULÉ	3,144
------------------------	--------------

ÉVOLUTION PAR RAPPORT À L'EXERCICE 2007			
SECTION	2007	2008	ÉVOLUTION
Investissement	2,334	2,355	0,90 %
Fonctionnement	0,437	0,789	80,55 %
TOTAL	2,77	3,144	13,46 %

Globalement le budget annexe du Pôle Média enregistre un résultat en nette progression, soit + 13,50 % au regard de l'exercice précédent.

La section de fonctionnement est de nouveau excédentaire et totalise un résultat bien supérieur à celui de l'exercice précédent, avec 0,789 M d'€, soit + 80,60 % par rapport à 2007.

Les recettes réelles ont progressé de 12,30 %, en particulier les recettes liées à l'exploitation des surfaces immobilières qui augmentent de 10,53 %, avec 1,682 M d'€ constaté sur le versement des loyers et charges.

Parallèlement, les dépenses réelles ont diminué de 37,29 % (- 0,605 M d'€ au total). Cette évolution s'explique, en partie, par la fin des régularisations au bénéfice du budget principal de la Ville en 2007 concernant les remboursements de taxes foncières (en 2007 la dernière échéance se montait à 0,291 M d'€).

Les autres facteurs de variation des dépenses sont en relation avec la gestion des bâtiments :
- 48,72 % sur la maintenance, - 41,98 % sur les frais de gardiennage, - 28,57 % sur les rémunérations d'intermédiaires et honoraires, - 27,05 % sur le chauffage, - 22,17 % sur l'entretien des bâtiments. Soit une évolution de - 0,314 M d'€ au total.

Cependant cette diminution doit être nuancée, son origine étant en grande partie le fait de décalages de facturation de prestations de fin d'exercice n'ayant pas permis le rattachement de ces frais dans les mêmes proportions qu'en 2007. Un glissement s'est donc opéré sur l'exercice 2009 (reports) comme en témoigne le volume des restes à réaliser (0,602 M d'€ en lieu et place de 0,080 M d'€ sur l'exercice précédent).

Le Pôle Média réitère donc cette année ses bons résultats.

En investissement, la section ne comporte quasiment pas de mouvements réels, à l'exception du remboursement de dépôts de garantie et des frais de diagnostics divers.

Conclusion

La Municipalité a maintenu en 2008 la plus grande rigueur dans sa gestion financière.

Sa stratégie continue à produire des résultats efficaces et durables, indispensables pour préparer la Ville à réussir les défis programmés pour les années à venir.